

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: - (1996)

Artikel: Les croix du Jura
Autor: Imhoff, Gaston / Imhoff, André
Kapitel: Bressaucourt
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064680>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BRESSAUCOURT

Si l'on observe les dates qui se trouvent sur les croix de ce village, on remarque un fait intéressant: cinq des six croix qui s'y trouvent portent le même millésime, à une année près. Ces croix ont toutes été érigées pour la même raison et en même temps, sur des terrains privés; il s'agissait de protester contre la promulgation des articles dits «de Baden», concernant les rapports de l'Eglise et de l'Etat, dont les principales dispositions étaient: érection du diocèse de Bâle en siège métropolitain, duquel dépendraient tous les catholiques suisses, garantie des mariages mixtes, diminution des fêtes religieuses, surveillance par l'Etat des séminaires et des ordres religieux, principalement des Jésuites.

Dans le Jura catholique et particulièrement en Ajoie, une violente campagne fut menée contre ces articles: selon un rapport de l'ambassade de France à Berne, il y avait en Ajoie «des rassemblements à la tête desquels se trouvaient des prêtres prêchant, le Christ à la main, l'insurrection et la révolte; ils avaient acheté des imprimeries d'où ils lançaient de véritables bulles d'excommunication». Une adresse de protestation contre les articles de Baden, couverte de huit mille signatures, fut envoyée au Gouvernement.



Croix de la Tuilerie.